

PROCÈS-VERBAL

LE 14 AOÛT 2012

GRAND-SAULT

RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à 19 heures, le mardi, 14 août 2012, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Jacques Lafrance  
Michel Ouellette  
Jean-Paul Proulx  
Harry MacPhail

Rino Long  
John Bellefleur

Ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

PRIÈRE

La réunion débute par le récit du Notre Père.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Jean-Paul Proulx / Harry MacPhail,**

**2012-043 que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**John Bellefleur / Jacques Lafrance,**

**2012-44 que les procès-verbaux de la réunion spéciale du 23 juillet 2012 et de la réunion régulière du 10 juillet 2012, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soient adoptés tels que reçus. Adopté**

SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des sessions fermées qui ont eu lieu le 16 juillet ainsi que le 7 août.

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville reçues pour le mois de juillet démontrent les résultats "eau potable".

**John Bellefleur / Rino Long,**

**2012-045 que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

## MOTIONS ET COMPTES-RENDUS DES COMITÉS

### POLICE

La police avertit que des amendes seront données aux gens qui continuent à conduire trop vite et à ne pas respecter les arrêts.

Le chef rappelle aux gens de verrouiller les portes des voitures et des bâtiments étant donné le grand nombre de vols qui a eu lieu dernièrement. Il demande aussi d'être prudent envers les enfants laissés seuls ainsi que les animaux de compagnie laissés dans les voitures lorsqu'il fait chaud.

### RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

Les activités d'été se terminent d'ici la fin août.

L'équipe de baseball Cataracte a terminé la saison régulière au deuxième rang. Des parties auront lieu localement en fin de semaine.

La glace devrait être prête le 4 septembre.

Il y a eu moins de visiteurs jusqu'à maintenant aux centres Malobiannah et Larochelle ainsi qu'au terrain de camping qu'en 2011..

Le projet de revitalisation continue et va bien.

### SYMPOSIUM D'ART

Une vente de lithographies aura lieu pendant la foire agricole de Saint-André en septembre.

### SOCIÉTÉ CULTURELLE

Le bureau est fermé pour l'été. On informe la population des activités à venir.

### BIBLIOTHÈQUE

Le camp de lecture se termine jeudi.

### GOLF

Le club connaît une bonne saison avec plus de joueurs que l'an dernier.

On planifie l'amélioration de l'irrigation et des enseignes.

Le tournoi annuel de la municipalité aura lieu vendredi.

### INCENDIES

Les pompiers ont répondu à dix appels en plus d'assister à une réunion régionale.

Ils ont aussi participé aux célébrations de la Fête du NB et ont tenu des démonstrations à la caserne. Le chef s'est rendu à une conférence à Terre-Neuve.

### CENTRE-VILLE

On félicite les gens impliqués pour l'entretien en général du centre-ville et spécifiquement des fleurs.

### FESTIVAL

Le comité a participé au défilé de Saint-Quentin.

### EAU

Le rinçage des tuyaux a eu lieu du 16 au 20 juillet.

Les services sont installés sur les rues Morrissey et Rioux.

Un bris d'eau a eu lieu sur le chemin Tobique. On note que le chemin est temporairement fermé.

## RUES

On a terminé la peinture des lignes de circulation.  
L'asphaltage du Broadway est commencé.

## FINANCES

Les dépenses totales à la fin du mois de juillet sont à 60%.  
Le comité prévoit avoir une nouvelle façon de présenter son rapport à compter de septembre.

## VILLA DES CHUTES

Le budget annuel de 7 105 000 \$ est présentement en déficit.  
On note 43 personnes sur la liste d'attente.  
La construction d'appartements rattachés au manoir n'aura pas lieu cette année.

## COMMISSION D'URBANISME

Une valeur totale de 865 745 \$ en permis de construction a été accordée pour la région. Un total de 33 permis pour Grand-Sault. On note que quatre dérogations ont été adressées pendant le mois.  
Le nouveau poste d'agent pour la mise en vigueur des règlements est un succès.

567 rue Chapel – terrassement

**Rino Long / Michel Ouellette,**

**2012-046**      **Considérant la situation existante au 567 rue Chapel, propriété de Hermel et de Lorraine Desjardins, à Grand-Sault NID 65005498, comté de Victoria au Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne l'affaissement du muret de ciment ainsi que l'éboulement du sol et l'écoulement d'eau sur la propriété adjacente et;**

**Considérant l'ordonnance de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick à cet effet;**

**Considérant que les Intimés ont fait défaut de produire un rapport d'ingénierie et de faire les travaux à l'intérieur des délais prévus par l'ordonnance;**

**Il est résolu que la municipalité de Grand-Sault désigne la firme Gemtec pour la somme approximative de 15 000\$ plus taxe et permis applicables afin de gérer le projet, de procéder à l'appel d'offre, entreprendre les travaux de correction au terrassement et de faire l'inspection des travaux et ce, aux frais des Intimés. Adopté**

91 rue Deschênes – lieu inesthétique

**Jean-Paul Proulx / Rino Long,**

**2012-047**      **que le motion #2012-041 adoptée le 23 juillet soit annulée. Adopté**

**Jean-Paul Proulx / Michel Ouellette,**

**2012-048**      **Considérant la situation existante au 91 rue Deschênes à Grand-Sault, comté de Victoria au Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne l'épave d'automobile qui contrevient à l'article 190.01 (1) c) de la *Loi sur les municipalités*.**

**qu'il soit résolu que la municipalité de Grand-Sault demande une ordonnance de la Cour du Banc de la Reine et commence des procédures en cour provinciale contre les propriétaires Lawrence et Nicole Turcotte pour faire enlever ladite épave d'automobile sur le terrain au 91 rue Deschênes, numéro de cadastre 65015273, sous l'article 190.04 (1) de la *Loi sur les municipalités* et que les frais relatifs à l'exécution de ces travaux soient à la charge desdits propriétaires.**

**qu'il soit également résolu que Jean-François Cyr soit désigné en vertu de l'article 190.01 et qu'il soit autorisé à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures nécessaires. Adopté**

#### UMNB / AFMNB

La prochaine rencontre de l'UMNB aura lieu les 24 et 25 août à Woodstock.

#### INTERVENTION DU CONSEIL

##### Invitation de suggestions

Le conseil invite les gens d'apporter leurs suggestions, recommandations ou questions aux conseillers ou à l'administration.

##### Tintamarre

Le conseil rappelle qu'un tintamarre aura lieu demain à compter de 18 heures. Tous sont encouragés d'y participer.

##### Fête du NB

On félicite tous ceux impliqués dans l'organisation de la journée qui a été un grand succès.

##### Gouvernance locale

Une équipe de transition a été mise en place et travaille sur le budget 2013.

##### CMA 2014

Monsieur le maire souligne l'importance des bénévoles pendant le CMA et demande aux média d'en parler. Il demande des suggestions d'activités locales et rappelle qu'il reste de l'espace pour les fêtes familiales.

##### Sécurité des enfants et des animaux

Le conseiller Long renforce la demande de surveiller les enfants et notre responsabilité de les protéger. Il demande qu'on rapporte aux autorités si on remarque un enfant maltraité.

#### INTERVENTION DU PUBLIC - autres

##### Frank Johnston

Monsieur Johnston mentionne des endroits dangereux dans la clôture le long des sentiers et demande que ce soit réglé. On lui rappelle que les travaux sont encore en cours et que ça devrait être réparé d'ici la fin. Il recommande des enseignes indiquant les dangers d'érosion le long des sentiers.

Il s'objecte à la façon dont les sentiers sont faits dans le terrain de camping. On mentionne encore que l'étude sur l'érosion faite par Gemtec a été partagée avec les ingénieurs qui s'occupent des travaux de revitalisation. La municipalité doit avoir confiance qu'ils prendront l'étude en considération. Il mentionne aussi le mur de rétention qui doit être réparé.

Il mentionne qu'on perd des arbres existants. Le directeur général l'informe que des arbres seront remplacés où nécessaire.

Il demande si le bâtiment du centre Malobiannah sera certifié LEED. On l'avis que non. Est-ce que le centre sera accessible? Monsieur le maire l'informe que oui.

Monsieur Johnston demande que les contrats futurs soient ouverts au public pour commentaires.

Rhéal St-Pierre

Monsieur St-Pierre demande si le gouvernement ou la ville ont des plans pour acheter sa propriété. Pas à la connaissance du maire.

Il félicite les employés municipaux de leur travail.

Camille Deschênes

Monsieur Deschênes demande l'aide de la ville suivant un accident qu'il a subi et se plaint d'un changement qu'il y a eu à la Résidence Dubé où il habite. Étant donné que ces choses ne sont pas du mandat de la municipalité, monsieur le maire le réfère à son ajusteur, un avocat, au ministère du Développement social ainsi qu'au député provincial.

INTERVENTION DE LA MÉDIA

Le Nord-ouest

Questionne sur le musée, qui l'opère et comment on pourrait l'améliorer. Monsieur le maire l'informe que la Société historique s'occupe du musée et qu'il pourrait contacter Madeleine Leclerc ou Ann Côté pour en discuter en détail.

Il recommande aussi que les gens puissent contacter les conseillers directement à partir du site web. Monsieur le maire est d'avis qu'il faudrait une adresse municipale au lieu d'utiliser les adresses courriel personnelles des conseillers, ce qui n'existe pas encore.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

Rino Long / John Bellefleur, propose la clôture de la réunion à 20h25. Adopté

---

Richard Keeley  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Secrétaire municipale adjointe